

**PERENIA : Projet d'Émergence d'un Réseau
d'Entrepreneuriat durable au Niger pour
l'Autonomisation économique et sociale des
femmes**



Réf : Juin 2024

Termes de référence

*Sélection d'un.e consultant.e en charge de l'évaluation externe
sur le projet "PERENIA" pour l'année 2021-2024*

Juin 2024

1 Présentation du projet à capitaliser

1.1 Contexte de mise en oeuvre

Au Niger, les femmes agricultrices s'organisent en groupements et coopératives afin de coordonner leurs efforts et de s'offrir des perspectives de solidarité. Cependant, ces femmes restent aujourd'hui très peu visibles, rarement soutenues financièrement, et rencontrent des difficultés d'accès aux intrants et aux terres agricoles, mais aussi aux débouchés économiques et commerciaux. Elles ne sont que très rarement associées aux processus de décision autour des enjeux agricoles au Niger, et peinent à se faire entendre. En outre, elles ont très peu accès aux formations agricoles, commerciales, techniques, et sont encore peu sensibilisées aux dynamiques de genre qui structurent - comme partout ailleurs mais sans doute plus encore - la société et le secteur agricole.

Face à ces difficultés, aggravé par un dérèglement climatique accéléré et un contexte conservateur à l'égard du rôle social et économique des femmes, le projet PERENIA entend agir concrètement pour faire émerger un réseau d'entrepreneuriat durable au Niger, vecteur d'autonomisation économique et sociale des femmes. Pour ce faire, le projet vise, sur 3 régions du Niger, à renforcer la compétence des professionnels de l'accompagnement à l'entrepreneuriat, à faciliter l'accès à des parcours d'accompagnement de qualité pour les femmes et plaider, sur la base des expériences concrètes, pour un développement économique plus inclusif du pays.

Aujourd'hui, le projet PERENIA a permis d'agir sur les différents obstacles rencontrés par les groupements de femmes à travers des stratégies et interventions complémentaires agissant au niveau individuel, communautaire et sociétal. A l'échelle individuelle, mais aussi communautaire, des parcours de formations théoriques et pratiques sur des thématiques agricoles, commerciales et de genre sont conçus pour elles et déroulés sur le terrain, là où ces femmes travaillent et ont l'habitude de se rencontrer. Au delà de la montée en compétences techniques recherchées (notamment en matière d'agriculture durable et de gestion), ces parcours de formation sont aussi et surtout un véritable chemin d'empouvoirement pour ces femmes qui se disent fières d'avoir participé aux formations, se sentent plus légitimes dans leur métier mais aussi plus largement au sein de leur communauté et de la société nigérienne et s'engagent dans des activités agricoles plus structurées, mieux financées et plus durables.

A l'échelle communautaire, PERENIA appuie la mise à disposition et la viabilisation des terrains, en facilitant le dialogue entre les groupements et les différentes parties prenantes dans la perspective de fournir des solutions durables et empouvoirantes pour les groupements de femmes agricultrices du projet. A l'échelle sociétale, le projet PERENIA oeuvre à une meilleure prise de conscience des enjeux marqués d'inégalités basées sur le genre qui façonnent le secteur agricole au Niger et vise à fédérer - à travers des actions de plaidoyer, de communication, de sensibilisation et de dialogue concertatif - une communauté d'alliés au sein d'écosystèmes complémentaires (entrepreneuriat, agriculture, incubateurs, financeurs).

Au terme des trois années de mise en œuvre et dans l'optique d'évaluer et de capitaliser les impacts de ce projet, une évaluation globale du projet sur la période de sa mise en œuvre entre 2021-2024 s'impose. Elle interviendra dans un contexte marqué par de nombreux défis rencontrés par le projet pour permettre sa mise en œuvre effective : dégradation de la situation sécuritaire occasionnant l'arrêt des activités et l'inaccessibilité de certaines zones.

1.2 Le Projet d'Émergence d'un Réseau d'Entrepreneuriat durable au Niger pour l'Autonomisation économique et sociale des femmes

1.1. Objectifs

L'évaluation concerne le projet « **Projet d'Émergence d'un Réseau d'Entrepreneuriat durable au Niger pour l'Autonomisation économique et sociale des femmes** » qui a démarré en juillet 2021 et qui s'achèvera en juin 2024. Ce projet vise à renforcer l'autonomie des femmes dans le secteur agricole, en facilitant l'accès à la terre, en promouvant les droits des femmes, et en formant des entrepreneures agro-écologiques, à travers le développement d'un programme de formation en entrepreneuriat agroécologie, genre et changement climatique. Par la création de ces activités, le projet cherche plus largement à **soutenir les femmes dans le développement de projets d'agriculture durable**.

Ainsi, l'objectif général du projet est de contribuer à la mise en œuvre des ODD au Niger en soutenant un développement économique inclusif, porté par des femmes actrices de changement .

Cet objectif général se décline en deux objectifs spécifiques :

- **OS 1** : Renforcement des femmes et des groupements de femmes en vue de leur autonomisation dans l'entreprenariat agricole
- **OS 2** : - Engagement des parties prenantes pour la mise en place d'un environnement favorable à l'entreprenariat féministe dans le secteur agricole

1.2. Résultats attendus du projet

Les résultats suivants étaient attendus au terme de la mise en œuvre du projet :

- 4 050 femmes sont formées ; 85 % des bénéficiaires de formation ont acquis des compétences clés pour la mise en place d'une activité d'agriculture durable dans le secteur agricole et au moins 50% des bénéficiaires ont accès durable à la terre pour ;
- 38 femmes ambassadrices de l'agriculture durable sont formées ; 90% des femmes ambassadrices mettent en place au moins trois rencontres avec d'autres femmes agricultrices ; 70% des femmes maîtrisent les techniques de production agroécologique et 80% des ambassadrices ont transmis leurs connaissances auprès de leurs communautés ;
- Au moins 10 modules de formations techniques et pratiques sont créés ; 20 formateurs.rice·s additionnels en entrepreneuriat bénéficient des parcours de formation ; 80% des formateur.rice·s accompagné.e.s sont en capacité de proposer un accompagnement de qualité auprès des femme bénéficiaires et sont sensibilisé·e·s aux problématiques de genre ;

- Un plan de renforcement technique opérationnel et sécuritaire EHN est élaboré, partagé et mis en œuvre par EHN ;
- Au moins 12 représentant.e.s des autorités sensibilisé.e.s ; 280 personnes sensibilisées ; 1 vidéo visualisant les groupements est produite ;
- Un diagnostic est produit; une task force est mise en place d'ici la fin du projet pour améliorer l'entrepreneuriat dans femmes dans le secteur agricole avec la participation d'au moins 15 personnes suite à 3 rencontres de pratiques et de savoirs : un rapport de recommandations avec des actions concrètes qui vise à renforcer l'insertion économique des femmes est élaboré et diffusé par le réseau d'échanges de pratiques et de savoirs.
- Au moins 3 sources média nationales distinctes valorisent le projet avec plus de 50 participant.e.s au forum de clôture.

2 Objectifs de l'évaluation

2.1. Objectifs de l'évaluation

La mission a pour objectif d'évaluer le projet PERENIA par rapport aux objectifs et aux résultats attendus dans le dernier document de projet en cours de validité et l'accord particulier signé entre Empowher et l'Agence Française de Développement. Elle visera en premier lieu à **apprécier la performance du projet vis-à-vis des 6 critères définis par le CAD/OCDE** (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité/viabilité).

L'analyse de ces critères d'évaluation devra tenir compte plus spécifiquement des questions évaluatives suivantes, qui guideront la réflexion de façon transverse :

1. Dans quelle mesure PERENIA a-t-il réussi à renforcer l'accès à la terre pour les femmes agricultrices au cours de la période 2021-2024, et quel impact cela a-t-il eu sur leur autonomie économique?
2. Comment les actions de sensibilisation aux droits des femmes ont-elles contribué à mobiliser la communauté locale et nationale, et quelles ont été les retombées observées en termes de conscientisation sur l'égalité de genre dans le secteur agricole?
3. Quels résultats concrets ont été obtenus grâce au programme de formation en agroécologie, entrepreneuriat, genre et changement climatique, notamment en ce qui concerne la création de projets durables par les 220 groupements formés?
4. Comment la restauration de 83 terres agricoles et leur exploitation durable témoignent-elles de l'efficacité de PERENIA dans la promotion de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et la préservation des ressources naturelles?
5. En quoi l'engagement communautaire, la mobilisation de 60 ambassadrices et l'implication de 50 formatrices ont-ils renforcé la position de PERENIA en tant que

projet clé dans la promotion de l'autonomie des femmes, du leadership féminin, et de l'agriculture durable au Niger?

6. Quels sont les principaux enjeux (problèmes, groupes cibles, territoires, modalités de travail, partenaires...) sur lesquels le projet devrait centrer son intervention future ?

Dans une optique d'apprentissage, l'évaluation permettra également d'identifier les réussites, les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées par le projet.

Ainsi l'évaluateur ou évaluatrice proposera également dans ses questions évaluatives une réflexion sur les indicateurs :

7. Les indicateurs définis dans le cadre logique du projet PERENIA sont-ils satisfaisants et permettent-ils de mettre en lumière et d'évaluer les 3 dimensions suivantes : réalisations/résultats/impact ? Quelles recommandations peuvent être faites pour une suite ? Une série d'enquêtes six mois après la fin du projet, pour mesurer la pérennité et s'approcher d'une mesure d'impact, est-elle recommandée ?

Il est enfin attendu que l'évaluation permette de formuler des recommandations d'amélioration pour de futures actions d'Empow'Her visant à promouvoir l'autonomisation des femmes au Niger.

2.2. Période couverte par l'évaluation

L'évaluation concernera toute la durée de vie du projet, soit de **Juillet 2021 à Septembre 2024**.

3 Méthode et approche du travail d'évaluation

Le travail d'évaluation s'appuiera sur une démarche en trois étapes :

- structurer la démarche d'évaluation ;
- conduire l'analyse et réaliser l'évaluation ;
- présenter les conclusions des travaux évaluatifs et les recommandations de l'évaluation externe et interne du projet.

Il est demandé au consultant.e d'associer étroitement Empowher à la construction de son raisonnement, par des liens réguliers tout au long de la mission, de la note de cadrage jusqu'à la réunion de présentation du rapport provisoire. En particulier, un partage des constats et des premiers éléments d'analyse doit se faire dès la fin de la mission, avant la rédaction du rapport provisoire.

3.1 Structurer la démarche évaluative

Dans cette première phase, le/la consultant.e devra :

- Rassembler et analyser toutes les informations et tous les documents relatifs au projet à évaluer (instruction, exécution, suivi) et à la compréhension de son contexte. Les documents à consulter seront disponibles auprès de l'Équipe projet Niger, à compléter selon les cas ;

- Identifier toutes les parties prenantes du projet et les personnes ressources à rencontrer ou interroger ;
- Approfondir la méthodologie de l'évaluation sur la base des termes de référence, des documents collectés et de la logique d'intervention reconstruite. Plus particulièrement, il s'agira : (i) de préciser les principales questions évaluatives qui serviront à focaliser le travail d'étude sur un nombre restreint de points clés; (ii) d'établir les étapes du raisonnement qui permettront de répondre aux questions (critères de jugement) ; (iii) de préciser les indicateurs à utiliser pour répondre aux questions et les sources d'informations correspondantes prenant en compte la dimension genre (documentation, entretiens, focus group, enquêtes, ...) ; (iv) d'identifier précisément les informateurs clés à consulter ou à interroger dans le cadre de cette évaluation.

A partir de ce travail, le consultant proposera une note de cadrage de l'évaluation (qui ne devra pas excéder 15 pages) après le démarrage de ses travaux. Cette note de cadrage fera l'objet d'un échange avec l'équipe de coordination du projet afin de discuter de la manière dont le consultant entend structurer la démarche d'évaluation et d'en vérifier la faisabilité. Une attention particulière sera portée sur la capacité du consultant à mobiliser des sources diverses, et à porter un regard critique sur leurs fiabilités.

3.2 Conduire l'analyse évaluative

Le consultant devra conduire la phase d'analyse évaluative en deux temps :

3.2.1 Etablir un récit détaillé et analytique du projet évalué

Dans un premier temps, le consultant établira un récit précis et analytique du projet comprenant :

- une brève présentation du contexte et de son évolution ;
- une description du projet (objectifs, contenu, intervenants, mode opératoire, etc) ;
- un résumé analytique du déroulement du projet depuis son identification jusqu'à la date de l'évaluation pour mettre en évidence les principaux événements qui l'ont marqués, présentant l'affectation et le volume des financements mobilisés, rappelant les principales difficultés rencontrées et mentionnant le cas échéant les réorientations survenues.

Cette présentation dans le rapport final ne devra pas dépasser 5 à 8 pages. Les compléments pourront figurer en annexe.

3.2.2 Evaluer la performance du projet

À partir des constats et des informations disponibles, le consultant devra dans un second temps évaluer la performance du projet à partir des 6 critères préconisés par le CAD de l'OCDE : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et viabilité/durabilité. Un point d'attention devra être mis à la prise en compte du genre en lien avec ces critères (Par ex: comment les rapports de genre ont influé sur la participation des femmes aux activités du projet...). Dans le cadre de cette analyse, le consultant s'assurera que les jugements

formulés pour chacun des six critères d'évaluation permettent de recouvrir l'ensemble des étapes marquantes du cycle du projet .

- **Pertinence**

Le consultant appréciera ici d'une part le bien-fondé de l'action conduite au regard des objectifs et des enjeux déterminés au départ. Le cas échéant, il appréciera aussi les hypothèses fondatrices ayant présidé à la construction de la logique d'intervention. Il appréciera, d'autre part, comment ce bien fondé a évolué au cours du temps. Dans ce cadre, le consultant examinera de manière systématique la correspondance du projet avec :

- la définition, les besoins et attentes des bénéficiaires finaux ;
- les stratégies et interventions des autres parties prenantes .

- **Cohérence**

Cette analyse permettra d'apprécier :

- **la cohérence interne** du projet. Il s'agira ici de porter un jugement sur la logique d'intervention, de juger la concordance des divers moyens et instruments prévus pour concourir à la réalisation des objectifs mais également les synergies et les interdépendances entre le projet et les interventions menées, ainsi que la cohérence entre le projet et les normes/critères internationaux pertinents auxquels AFD adhère
- **la cohérence externe** du projet, c'est-à-dire la concordance avec les actions entreprises par Empowher Global et EH Niger. Cette analyse englobera aussi la complémentarité, l'harmonisation et la coordination avec les autres acteurs opérant sur les territoires ciblés, et vérifiera que l'intervention a apporté une valeur ajoutée (par ex:Le niveau d'évolution des rapports de genre liée à la problématique agroécologique) tout en évitant le chevauchement d'activités.

- **Efficacité**

Le.La consultant.e appréciera en premier lieu le niveau d'exécution du projet. Il.elle appréciera ensuite le degré d'atteinte des objectifs du projet (en particulier les objectifs spécifiques) et les efforts pour appliquer l'approche intégrée de l'égalité. Il.elle procédera à une analyse des écarts constatés et fera des résultats atteints. Le cas échéant, le.la consultant.e pourra donner une appréciation sur la capacité du projet à s'adapter à l'évolution de la situation (articulation avec le critère de pertinence).

- **Efficienne**

L'efficienne étudie la relation entre les moyens mis en œuvre et leurs coûts, d'une part, et les résultats obtenus d'autre part. Il s'agira ici d'apprécier si les ressources du projet (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon optimale.

L'étude conduite par le.la consultant.e devra permettre :

- d'apprécier si les ressources nécessaires ont bien été mises en place, en temps voulu et en permettant un ratio coût/efficacité optimal ;
- d'analyser les éventuels retards et dépassements constatés.

- **Impact**

Le/La consultant.e appréciera ici les effets à court et long terme (ou les perspectives d'effets), positifs et négatifs, primaires et secondaires, qui peuvent être raisonnablement attribués en partie ou en totalité à l'action évaluée, directement ou non (effets directs et indirects), intentionnellement ou non (effets attendus ou inattendus). Il/elle devra évaluer aussi les impacts du projet en lien avec la visibilité et la reconnaissance du rôle économique et social des femmes au sein de la société. Plus spécifiquement, il/elle tâchera d'évaluer les impacts du projet quant à l'accès des femmes aux droits socio-économiques et aux ressources en vérifiant l'existence ou non d'une analyse différenciée selon le genre lors de la planification du projet. Le/La consultant.e pourra apporter des éléments d'appréciation sur la manière de prendre en compte ce critère dans la démarche évaluative tenant compte du fait que le projet est en cours d'exécution jusqu'en Septembre 2024.

- **Viabilité/durabilité**

La viabilité/durabilité est définie comme la continuation des bénéfices résultant d'une action de développement après la fin de l'intervention. Elle est donc assimilée à la probabilité d'obtenir des bénéfices durables sur le long terme. Le/La consultant.e examinera donc ici si l'atteinte des objectifs fixés et les résultats déjà obtenus ou en voie d'obtention sont de nature à se maintenir, voire à s'amplifier, dans la durée, et si oui à quelles conditions. Dans ce cadre, il/elle veillera à apprécier la durabilité des structures/institutions initiées ou soutenues dans le cadre du projet mais aussi la durabilité des effets générés par le projet. Pour la présente action, les analyses devront englober l'examen des impacts financiers, économiques, sociaux, environnementaux et institutionnels des systèmes nécessaires à la continuité des bénéfices nets dans le temps.

3.2.3 Eléments de méthode

Pour cette évaluation, il est attendu un travail de recueil de données principalement qualitatif, basé sur des entretiens semi-directifs, de l'observation et/ou des focus group, avec des bénéficiaires du projet (hommes et femmes), ainsi qu'auprès des agents (Point focal, Formatrices).

Les données quantitatives concernant le suivi du projet devront aussi être mobilisées et analysées.

Le consultant proposera dans l'offre technique une première proposition de méthode (observations, entretiens, focus group, etc.), des critères d'échantillonnage et une volumétrie d'entretiens et focus group envisagés. La note de cadrage permettra de préciser et affiner cette proposition.

3.3 Conclusions et recommandations

Après avoir, de manière progressive, exposé ses observations, effets et impacts après évaluation, puis formulé ses constats et porté des jugements sur le projet à chaque critère d'évaluation, le consultant devra livrer ses conclusions générales de façon à porter une appréciation d'ensemble sur l'intervention évaluée. Ces conclusions doivent être hiérarchisées par ordre d'importance et classées par ordre de facilité de mise en œuvre.

Le consultant identifiera des leçons et/ou des recommandations stratégiques et/ou opérationnelles. Ces dernières devront être liées aux conclusions, regroupées et classées par ordre de priorité.

4 Organisation de l'étude d'évaluation

4.1 Compétences requises pour mener l'évaluation

Cette consultation s'adresse aux bureaux d'étude/recherche et ou à un/une consultant(e) indépendant(e) expérimenté(e).

Les compétences requises pour réaliser cette évaluation sont les suivantes :

Essentiel :

- expertise en évaluation basée sur les résultats ;
- expérience démontrée en étude et évaluation de programme / projet dans un contexte de développement international y compris dans des zones de crise (appuyée par les attestations de bonne fin d'exécution) ;
- expérience des méthodes d'animation de réflexions participatives ;
- expérience sur les questions de genre, de développement durable, de l'agriculture et socio-économiques ;
- connaissances et expertises techniques et sectorielles dans les domaines de la formation agroécologique, de l'entrepreneuriat, de changement climatique, de la création entreprises rurales;
- bonne maîtrise de la communication interpersonnelle ;
- connaissance des principales langues parlées dans les zones de mise en œuvre des projets (Zarma, Haoussa) ;
- excellente maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit.

Atout :

- expérience dans les régions concernées par la mise en œuvre du projet (Niamey, Maradi, Tahoua) avec capacités à se déplacer sur le terrain ;
- expérience préalable avec l'AFD

Dans le cas où une équipe d'évaluateurs était proposée, la complémentarité des profils des experts sera un élément déterminant du processus de sélection. L'équipe proposée devra présenter dans l'homme/femme.

Le bureau d'études ou le consultant mobilisé pour la prestation ne doivent pas avoir de liens avec les parties prenantes qui soient susceptibles d'interférer dans le processus d'évaluation et de mettre en doute l'impartialité et l'objectivité de ses conclusions.

4.2 Mesures éthiques

Dans le cadre de chaque évaluation, Empow'Her s'engage à respecter certaines mesures éthiques. La prise en compte de ces mesures dans l'offre technique est impérative et le consultant devra s'assurer du respect de ces principes tout au long du processus de l'évaluation et notamment durant les missions terrains, de collecte et d'analyse des données :

- **Garantir la sécurité des participants, des partenaires et des équipes :** l'offre technique doit expliciter les mesures de mitigation des risques y compris pour

mener les enquêtes sur le terrain. Il est rappelé que la zone d'intervention fait l'objet d'une classification « rouge » par le ministère des Affaires étrangères français. Le prestataire sera seul responsable de la sécurité des personnes physiques ou des personnes morales, auxquelles il confierait ou délèguera, de quelque manière que ce soit, tout ou partie de la réalisation de la prestation. Il s'engage à respecter toutes les lois et réglementations applicables en matière de sécurité dans le cadre de la prestation.

- **Assurer une approche centrée sur la personne / la communauté** : l'offre technique doit proposer des méthodes adaptées aux besoins du public visé (par exemple outils en langue locale...)
- **Obtenir le consentement libre et éclairé des participant.e.s** : l'offre technique doit expliciter comment l'évaluateur recueille le consentement et/ou l'assentiment libre et éclairé de ses interlocuteurs
- **Garantir la participation des acteurs et des bénéficiaires** dans l'évaluation et la **prise en compte de leur point de vue**
- **Assurer la sécurité des données personnelles et sensibles tout au long de l'activité** : l'offre technique devra proposer des mesures pour la protection des données personnelles.
- **Assurer l'expertise des équipes impliquées** et la **validité scientifique** de l'activité

Ces mesures pourront être adaptées à l'issue du rapport de démarrage

4.3 Durée de l'évaluation

La durée totale pour la réalisation de cette évaluation est estimée de 30 à 40 jours-hommes de travail, à affiner en fonction des propositions. Le/la consultant(e) ou le bureau d'étude sélectionné devra proposer un plan de travail détaillé dans sa note de cadrage, faisant apparaître clairement les différentes phases de l'évaluation, en particulier les différentes étapes de compte-rendu provisoire et final.

La prestation débutera après signature du contrat entre le/la consultant(e)/bureau d'étude et Empow'Her Global. La date de démarrage est prévue en Juillet 2024 avec une remise du rapport au plus tard le 15 Septembre 2024.

La prestation inclura : i) une réunion de lancement, ii) une réunion de validation de la note de cadrage, iii) une mission de terrain, iv) une réunion de debriefing de la mission de terrain et, v) une réunion de restitution des conclusions aux équipes siège et terrain d'Empow'Her Global (voire à certaines parties prenantes selon le besoin).

Ces réunions se tiendront en ligne ou à Niamey, au siège EH Niger et dans d'autres espaces qui seront indiqués par le commanditaire.

4.4 Livrables

4.4.1 Note de cadrage

A l'issue de la phase de structuration de la démarche évaluative, le consultant produira une note de cadrage de l'évaluation. Cette note :

- i) présentera la logique d'intervention du projet ;

- ii) précisera les principales questions qui serviront à focaliser le travail d'évaluation sur un nombre restreint de points clés ;
- iii) précisera les indicateurs à utiliser pour répondre aux questions et les sources d'informations correspondantes ;
- iv) confirmera avec précision les étapes ainsi que les principales méthodes et outils qui seront mobilisés au cours de l'étude et la façon dont ces méthodes seront mises en œuvre concrètement.
- v) identifiera précisément les parties prenantes et informateurs clés qui seront consultés ou interrogés au cours de l'étude de capitalisation
- vi) détaillera le plan de travail qui sera guidé par la mise en œuvre de l'évaluation incluant le nombre de jours-homme affectés à chacune des étapes définies dans la proposition,

Cette note de cadrage devra être validée par Empow'Her Global avant la poursuite des travaux.

4.4.2 Rapport final provisoire

Un rapport final provisoire qui ne devra pas dépasser 40 pages hors annexes (cf. plan proposé en annexe 4) sera produit à l'issue des travaux du consultant ainsi qu'un support de présentation sous format Power Point. Empow'Her Global formulera ses remarques et observations au consultant dans les deux semaines suivant la réception du rapport provisoire. Il pourra être transmis à des ressources externes à Empow'Her Global qui pourront également émettre leurs commentaires par l'intermédiaire d'Empow'Her Global.

4.4.3 Rapport définitif

Le rapport définitif, intégrant ces observations, devra être disponible dans les 15 jours suivant la réception des commentaires. Si ces observations expriment des différences d'appréciation non partagées par les consultants, celles-ci peuvent être annexées au rapport définitif et commentées par les consultants.

Toutefois, un rapport intermédiaire sera demandé au consultant avant le dépôt des rapports provisoires et finaux. Ce livrable peut être un simple PPT. Il permettra de s'assurer que le consultant ne part pas sur une mauvaise voie dans ses analyses et si tel est le cas, des actions correctives seront préconisées. Ce rapport devra être disponible et présenté à Empow'Her Global après les sorties terrain.

Le rapport d'évaluation ne devra pas excéder 40 pages, hors annexes. Il sera accompagné d'une synthèse de 4 pages. Cette synthèse reprendra les principales conclusions, leçons et recommandations du rapport.

5 Soumission des offres

5.1 Contenu des offres

Les offres devront inclure :

- **Une note technique** composée de:

- Une note explicative sur la compréhension des termes de référence ;
- Une présentation de l’approche méthodologique proposée ;
- Un calendrier indicatif pour la réalisation des activités de la consultation
- Une présentation de la composition de l’équipe d’évaluation (profils, répartition des rôles et responsabilités), si la proposition prévoit la mobilisation de plusieurs experts
- **Le CV du ou des expert.e.s** proposés pour réaliser l’évaluation, mettant en avant les expériences similaires
- **Une offre financière** incluant le montant TTC proposé pour l’évaluation et les termes de paiement.

5.2 Remise des offres

Les offres devront être envoyées avant le **02 Juillet 2024**. Les répondant.e.s à l’appel d’offre devront soumettre un dossier de candidature comprenant une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature devra être soumis : par voie électronique en un seul fichier avec la mention “ *AO consultant en charge de l’ évaluation externe sur le projet PERENIA pour l’année 2021-2024*” à l’adresse suivante : linda@empow-her.com et christophe.vincent@empow-her.com .

- Date limite pour la soumission des candidatures : le 02/07/ 2024 à 17H00.
- Évaluation et sélection des candidatures : le 04/07/2024.
- Contractualisation avec les prestataires retenu.e.s : le 10/07/ 2024.

Modalités d’évaluation des offres

Empow’Her sélectionnera l’offre qui présente le meilleur rapport qualité-prix, utilisant une pondération entre la qualité technique et le prix des offres sur la base de la grille suivante :

Critères	Score maximum
Score offre technique	80
• <i>Compréhension des TdR et des buts des services à fournir</i>	10
• <i>Approche méthodologique globale, approche du contrôle qualité, pertinence des outils proposés et estimation des difficultés et des enjeux rencontrés</i>	20
• <i>Organisation des tâches et du temps</i>	10
• <i>Equipe d’expert.e.s.t proposée</i>	40
Score offre financière	20
Score total	100

Annexes

❖ Liste indicative des structures à rencontrer

Outre un échantillon de bénéficiaires directs du projet, les évaluateurs pourraient consulter les structures suivantes pendant la phase de collecte des données :

- L'équipe projet d'Empow'Her Niger au bureau de Niamey et à Paris
- L'équipe de l'AFD qui soutient et accompagne le projet

❖ Liste indicative des documents à consulter

- Proposition de projet complète
- Rapport de l'étude diagnostique de la task force

❖ Cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables et quantifiés si possible	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif global	Contribuer à la mise en œuvre des ODD au Niger en soutenant un développement économique inclusif, porté par des femmes actrices de changement.	A la fin de la phase 1 du projet, le Niger améliore son indice d'inégalité de genre.	Rapport sur la mise en œuvre des ODD au Niger ; Rapports de la Cour de Comptes du Niger ; Rapports des Nations Unies sur la situation des femmes dans le pays ; Rapport d'évaluation finale externe de la phase 1 du projet ; Global Gender Gap Report du WEF	L'environnement institutionnel national et international est favorable par rapport aux 17 ODD L'aide publique au développement transitant par les OSC et le budget alloué à la convention sont maintenus

<p>Objectifs spécifiques</p>	<p>OS1- Renforcement des femmes et des groupements de femmes en vue de leur autonomisation dans l'entrepreneuriat agricole</p> <p>OS2- Engagement des parties prenantes pour la mise en place d'un environnement favorable à l'émancipation économique des agricultrices</p>	<p>I.1 : Au cours des 36 mois du projet, 90% des femmes bénéficiaires utilisent les compétences acquises pendant l'accompagnement proposé.</p> <p>I.2 : Au cours des 36 mois du projet, 95 % des professionnels impliqués dans au moins une activité de renforcement de capacités (appui à la méthode pédagogique / formation / réseau) sont en mesure d'intégrer le genre dans leurs programmes d'accompagnement.</p> <p>I.3 : Au cours des 36 mois du projet, au moins 3 initiatives des réseaux (professionnels, jeunes, politiques) sont concrétisées.</p>	<p>I.1 : Rapport d'impact final ; Rapports du projet ; Rapport annuel Empow'Her ; Rapport d'impact l'Oasis</p> <p>I.2 : Rapports d'impact final ; Recueil des formateurs ; Feuille de route des professionnels</p> <p>I.3 : Déclarations publiques des acteurs du changement (médias) ; Journaux officiels ; Site web Empow'Her et l'Oasis Niger</p>	<p>Évolutions de la situation géopolitique avec impact sécuritaire dans la zone du projet à l'étranger</p> <p>La situation sécuritaire en région expose les femmes et les acteurs d'influence impliqués à des risques sécuritaires</p> <p>Pandémie Covid-19 avec confinement national / régional</p> <p>Absence d'intérêt de l'opinion publique et des médias pour les thématiques du développement inclusif et durable</p>
-------------------------------------	--	---	---	---

<p>Résultat s attendus</p>	<p>R1- Les femmes et les groupements de femmes sont soutenu-e-s dans leur capacité d'entreprendre dans le secteur agricole de façon autonome.</p>	<p>I.R.1.1 : 1/ 6 000 femmes sont formées ; 2/ 85 % des bénéficiaires de formation ont acquis des compétences clés pour la mise en place d'une activité d'agriculture durable dans le secteur agricole ; 3/ au moins 50% des bénéficiaires ont accès durable à la terre pour la première fois ; 4/ Au moins 220 groupements ont bénéficié d'un accompagnement dans les régions de Tahoua, Maradi et Niamey.</p> <p>I.R.1.2 : 1/ 60 femmes ambassadrices de l'agriculture durable sont formées ; 2/ 90% des femmes ambassadrices mettent en place au moins trois rencontres avec d'autres femmes agricultrices ;</p>	<p>I.R.1.1 : Liste des participant-e-s en formation ; CR et planning activités de formation ; questionnaires d'évaluation initiale et finale; rapports des formateurs ; CRM ;</p> <p>I.R.1.2 : Planning des activités des ambassadrices ; CRM ; Recueil des questionnaires d'évaluation ; Listes de présence aux activités organisées par les ambassadrices</p>	<p>Les femmes et les groupements de femmes portent un intérêt particulier pour le projet</p> <p>Les pressions sociales et traditionnelles n'empêchent pas les femmes et les groupements de femmes de s'engager sur le projet</p> <p>Le contexte sécuritaire permet aux femmes de se déplacer lors des activités</p> <p>Les propriétaires terriens sont favorables à l'accès des femmes à leurs terres</p> <p>Les ambassadrices identifiées dans le cadre du projet jouent pleinement leurs rôles malgré les influences sociales et traditionnelles</p>
-----------------------------------	--	---	---	--

		<p>3/ 70% des femmes maîtrisent les techniques de production agroécologique ; 4/ 80% des ambassadrices ont transmis leurs connaissances auprès de leurs communautés</p> <p>I.R.1.3 :</p> <p>1/ Au moins 10 modules de formations techniques et pratiques sont créés 2/ 50 formateurs.rices en entrepreneuriat bénéficient des parcours de formation ; 3/ 80% des formateur.rices accompagnés sont en capacité de proposer un accompagnement de qualité auprès des femmes bénéficiaires.</p>	<p>I.R.1.3 :</p> <p>Liste de participation aux formations de formateurs ; Agenda des formateurs.rices ; Contrats de prestation ; Rapport de satisfaction des formateurs.rices ; Plateforme / site web du projet</p>	<p>Le climat est favorable aux activités agricoles</p> <p>Le contexte socio-économique permet aux femmes d'initier des projets d'entrepreneuriat dans le secteur agricole et agroalimentaire</p>
--	--	---	--	--

	<p>R2- Un environnement favorable à l'entreprenariat des femmes et des groupements de femmes est mis en place grâce au soutien et à l'accompagnement de toutes les parties prenantes</p>	<p>I.R.2.1 : 1/ Un plan de renforcement technique et opérationnel EHN est élaboré et partagé ; 2/ Un plan sécuritaire est élaboré et mis en œuvre par EHN.</p> <p>I.R.2.2 : 1/ Au moins 12 représentant.e.s des autorités sensibilisé.e.s ; 2/ 280 personnes sensibilisées ; 3/ 1 vidéo visibilisant les groupements est produite</p>	<p>I.R.2.1 : Plan de renforcement des capacités techniques et opérationnelles ; analyse de risques et mesures de mitigation; plan de sécurité et contrat de sécurité</p> <p>I.R.2.3 : Rapport du diagnostic initial; Liste des membres de la task force ; Listes de présence aux rencontres de la task force ; CR des rencontres ; feuille de route des actions à entreprendre</p>	<p>EHN est favorable à la réalisation d'un audit externe et participe activement à son diagnostic</p> <p>Les parties prenantes identifiées comprennent les enjeux du projet et contribuent à trouver des solutions pour les femmes</p> <p>Le grand public réagit favorablement aux actions de sensibilisation mis en œuvre dans le cadre du projet et s'engage auprès des femmes</p>
--	---	---	--	--

		<p>I.R.2.3 :</p> <p>1/ Un diagnostic est produit 2/ Une task force est mise en place d'ici la fin du projet pour améliorer l'entrepreneuriat dans femmes dans le secteur agricole ; 3/ Au moins 15 personnes participent à la task force 4/ Au moins 3 rencontres de la task force de pratiques et de savoirs ; 5/ un rapport de recommandations avec des actions concrètes qui vise à renforcer l'insertion économique des femmes est élaborée et diffusée par le réseau d'échanges de pratiques et de savoirs.</p> <p>I.R.2.4 :</p> <p>1/ Au moins 3 sources média nationales distinctes valorisent le projet ; 2/ Plus de 50 participant.e.s au forum de clôture.</p>	<p>I.R.2.3 :</p> <p>CR des réunions de plaidoyer ; programme des actions de sensibilisation ; planning des rencontres avec les jeunes ; Ordre de jour de la table ronde multi-acteurs ; Plaquette de projet ; Liste de présence à la table ronde, photos.</p> <p>I.R.2.4 :</p> <p>Site internet Empow'Her; Pages instagram et facebook des deux structures partenaires ; Livrables et plans de diffusion ; Références au projet dans les médias nationaux et locaux ; Programme des événements grand public et liste des participants ; rapport d'activité avec résultats d'impact.</p>	<p>Les autorités locales et nationales s'investissent à défendre les droits des femmes sans entraver les actions du projet</p> <p>Le contexte socio-politique et sécuritaire est favorable pour la tenue des activités malgré le rattachement du projet à la France</p> <p>Un prestataire externe est en capacité de se déplacer dans les zones d'intervention du projet et de rencontrer les différentes parties prenantes afin de l'évaluer</p>
--	--	--	---	---

I/ Rappel du ou des objectifs généraux : Contribuer à la mise en œuvre des ODD au Niger en soutenant un développement économique inclusif, porté par des femmes actrices de changement

II/ Rappel de la zone géographique couverte et de la période d'exécution : Niamey, Maradi, Tahoua (Niger) du 06/07/2021 au 05/07/2024

III/ Rappel des publics cibles à quantifier : 220 groupements agricoles ; 6000 femmes agricultrices ; 60 femmes ambassadrices ; 50 formateur·rice·s ; 15 représentants des autorités nationales et régionales ; plus de 360 personnes issues du grand public (dont jeunes)